

Le logiciel CONCERTO va remplacer DELTA ENFANCE au 1^{er} septembre 2024. Vos identifiants vous seront transmis avant fin juillet pour vous permettre de vous familiariser avec ce logiciel et commencer à faire vos réservations.

Ce qu'il faut retenir :

- ➔ Vous pourrez consulter et mettre à jour votre dossier famille et les renseignements de votre/vos enfant(s) comme par exemple, un changement de mail ou de numéro de téléphone... Tout changement sera notifié au responsable du service car les interfaces seront interconnectées. Vous aurez accès également à toutes sortes d'actualités (*menus, règlements intérieurs, information sur les inscriptions à venir, projet éducatif...*).
- ➔ Comme toujours, les repas de la cantine seront enregistrés pour l'année scolaire par notre service (*en lien avec votre dossier d'inscription*) mais vous pourrez annuler/rajouter un repas en respectant le délai habituel (*environ 48h – cf. règlement intérieur*).
- ➔ Pour les accueils périscolaires matin et soir, comme avec Delta Enfance, vous pourrez faire vos réservations/annulations jusqu'au vendredi 12h de chaque semaine pour la semaine suivante. Toute semaine en cours ne sera plus modifiable. Pour tout besoin urgent, prévenir le service.
- ➔ **NOUVEAUTÉS / INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS :**
 - Les inscriptions pour le centre de loisirs, du mercredi matin ou journée et des vacances, seront à faire via CONCERTO. Il n'y aura plus de format papier à remettre excepté pour les familles qui n'auront pas d'accès internet. Dans ce cas, voir avec le responsable par mail ou pendant les permanences. Pour cette rentrée de septembre 2024, la fiche d'inscription papier pour la période 1 sera encore à transmettre car nous serons sur la transition...
 - Néanmoins, comme toujours, il y aura des délais d'inscriptions (début/fin) et une fois dépassé, vous ne pourrez plus faire d'inscription. Celle-ci sera automatiquement refusée hormis si des places restantes.
 - Vous pourrez réserver vos besoins pour toute l'année scolaire aussi bien pour les mercredis que pour les vacances. Nous ouvrirons toutes les périodes d'ouvertures afin de vous permettre de saisir vos réservations annuelles ; par exemple pour les vacances d'Automne mais aussi de Printemps ou d'Été ! Bien évidemment, en respectant les dates butoirs. Cela ne changera pas.
- ➔ La facture au format papier ne sera plus envoyée par courrier. Vous pourrez la télécharger sur votre espace « famille » et vous aurez la possibilité de cliquer sur un lien pour régler votre facture en ligne.
- ➔ Pas de changement pour les inscriptions du Pass'Ados : toujours au moment des permanences ou par mail via le formulaire envoyé au collège (ou à télécharger sur le site de la commune).
- ➔ Dernier rappel : ce nouveau logiciel sera paramétré, pour toutes les activités, avec des dates butoirs d'inscriptions. Si hors délai, vous ne pourrez pas faire de modification (rajout/annulation). Dans ce cas, il faudra faire votre demande par mail à enfancejeunesse@laillyenval.fr ; qui pourra être refusée.

Merci de votre compréhension.

Je reste disponible pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Sébastien PAVY

Responsable du service enfance-jeunesse

02-38-44-72-79 / enfancejeunesse@laillyenval.fr